



Sociale Verzekeringsbank

N/TUN 401

District Amsterdam

Rhijnspoorplein 1
Postbus 41808
1009 DA Amsterdam
Telefoon 020-5600 911
Fax 020-6652 296

Date de transmission

Code:

CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE ET LE ROYAUME DES PAYS-BAS SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Art. 35 de la Convention et art. 37 de l'Arrangement Administratif Général.

ATTESTATION CONCERNANT L'ÉTAT DE FAMILLE EN VUE DE L'OCTROI DES ALLOCATIONS FAMILIALES

À remplir par le Sociale Verzekeringsbank compétent:

Renseignement concernant le travailleur qui demande les allocations familiales:

Nom:

Prénoms en toutes lettres:

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Nationalité:

Adresse actuelle complète aux Pays-Bas (lieu de travail):
.....
.....

Adresse complète de la famille en Tunisie:
.....
.....

Numéro d'immatriculation en Tunisie:

Numéro du passeport du travailleur:

SPECIMEN

A remplir par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, autorité compétente en matière d'Etat Civil:
Après remplissage à retourner au Sociale Verzekeringsbank compétent, indiqué au verso.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS DU TRAVAILLEUR:

Nom de famille	Prénoms	Date de naissance	Lien de parenté avec le travailleur 1)	Marié ou célibataire 2)	Observations
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

L'AUTORITE COMPETENTE EN MATIERE D'ETAT CIVIL, soussignée:

Titre: CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
Adres administrative: 49, Avenue Taieb M'hiri - TUNIS

CERTIFIE: que les renseignements consignés dans la présente attestation sont **CONFORMES** aux indications figurant sur les registres de l'Etat Civil.

Cachet:

A Tunis, le

Signature Le Président Directeur Général

1. Mentionner s'il s'agit d'un enfant:

légitime	enfant d'un autre lit	enfant adoptif	naturel reconnu
W	S	P	N

2. Mettre dans cette colonne la lettre G lorsque l'enfant est marié et la lettre O lorsqu'il est célibataire.